

| Catégorie | Cadre d'emplois  | Niveau de régime indemnitaire |
|-----------|--|-------------------------------|
| A         | Educateurs territoriaux de jeunes enfants<br>Puéricultrices territoriales<br>Infirmiers territoriaux en soins généraux | A3                            |

### La Direction

Les Maisons Sociales du Département (MSD), présentes sur la totalité du territoire savoyard, regroupent l'ensemble des services sociaux de proximité qui accompagne les usagers dans tous les moments de leur vie (naissance, enfance, parentalité, handicap, dépendance, précarité ...).

Près de 460 agents des MSD interviennent au sein de différents services : PA/PH, cohésion sociale, Enfance Jeunesse Famille, Protection Maternelle et Infantile

### Objectifs du Service

- Décliner les orientations des politiques médico-sociales du département, élaborées par la Direction PMI sur le territoire
- Garantir les actions de PMI de proximité (promotion en santé sexuelle, promotion de la santé en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, agrément et suivi des modes d'accueil du jeune enfant individuel et collectif)

### FINALITES DE LA FONCTION

- Assurer la mise en œuvre et le suivi des procédures d'agrément des modes d'accueil de la petite enfance collectifs et individuels
- Développer le partenariat et assurer l'accompagnement de la politique petite enfance pour garantir des conditions d'accueil de qualité en lien avec la Direction Protection Maternelle et Infantile (DPMI)
- Piloter et coordonner la gestion administrative relative aux modes d'accueil
- Mettre en œuvre les protocoles départementaux élaborés par le/la coordinateur(trice) départemental(e)
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de territoire
- Participer aux recueils des données et à l'élaboration du rapport d'activité

## MISSIONS

- Garantir la mise en œuvre et le suivi des procédures d'agrément des assistants maternels et des assistants familiaux
- Animer la commission d'aide à la décision pour les demandes et la délivrance d'agréments
- Garantir la mise en œuvre et le suivi des procédures d'autorisation de fonctionnement des modes d'accueil collectifs de la petite enfance sur la MSD de rattachement
- Animer et accompagner le réseau partenarial de la petite enfance
- Participer aux réunions initiées par le médecin départemental ou la coordinatrice départementale de la petite enfance de la DPMI
- Contribuer à l'harmonisation des pratiques par la mise en œuvre des procédures départementales
- Réaliser des visites régulières sur site destinées à vérifier la conformité des locaux, les conditions sanitaires, d'accueil et l'effectivité des contrôles de sécurité

### Liens hiérarchiques

- Médecin chef de service de PMI de la MSD
- Directeur de la MSD

### Liens fonctionnels

#### Au sein du Conseil départemental :

- Médecin départemental de la DPMI
- Coordinateur(trice) départementale des modes d'accueil de la petite enfance
- Directions et services du pôle social

#### Hors du Conseil départemental :

- Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, Relais petite enfance
- Communes et intercommunalités
- Assistants maternels et familiaux
- Acteurs du domaine associatif
- Agence régionale de santé
- Education nationale
- CAF, UDAF
- Les professionnels de santé hospitaliers, libéraux, du réseau périnatal des deux Savoie

### COMPETENCES ATTENDUES

- Diplôme d'état de Puéricultrice, d'Infirmier(ère) ou d'Educateur(trice) de jeunes enfants
- Inscription au Conseil de l'ordre des infirmiers
- Permis de conduire de catégorie B
- Connaissance du cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile
- Connaissance de la réglementation en matière de mode d'accueil individuels et collectifs des enfants de 0 à 6 ans
- Sens de l'écoute
- Aptitude au travail en équipe et en transversalité
- Sens du dialogue et de la négociation
- Capacité d'arbitrage
- Aptitude à la gestion des conflits
- Sens de l'organisation

### Caractéristiques

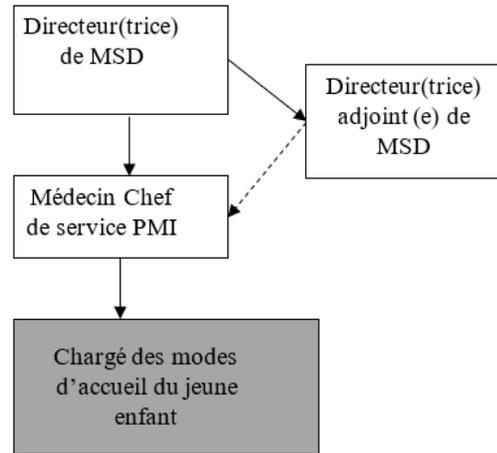
- Résidence administrative : Commune d'implantation de la MSD de rattachement (Aix-les-Bains, St. Jean-de-Maurienne, Chambéry)
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON  
→ si OUI,  
Nombre de points : Néant  
Motif : Néant

### Moyens

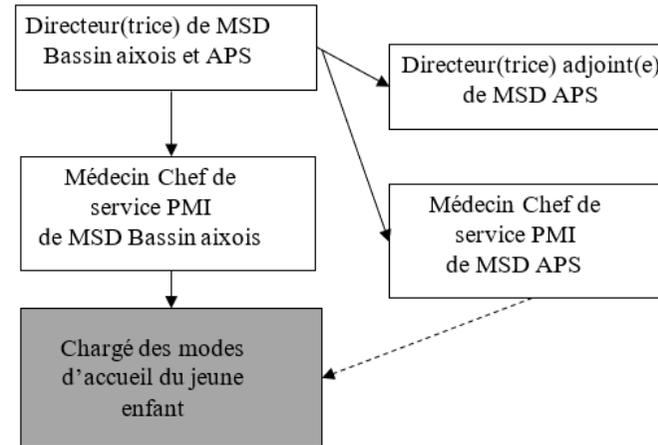
- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : OUI  
→ Si OUI, préciser :
  - Véhicule de service

## POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

### MSD Bassin Chambérien



### Pour les MSD Bassin aixois et MSD Avant Pays savoyard (APS)



### Pour les MSD Combe de Savoie et MSD Maurienne

